



1865 - 1944

Léonce Vieljeux

ÉVOCATION DE SA VIE



Léonce Vieljeux

INTRO

1944-2014 : le 70^e anniversaire de l'exécution de Léonce Vieljeux, maire de La Rochelle, dans la nuit du 1^{er} septembre 1944 au camp de Struthof en Alsace, nous donne l'occasion d'évoquer sa vie tant civile que militaire, à travers six portraits : l'homme, le soldat, le maire, l'armateur et négociant, le résistant et le héros mort pour la France.

Le 23 juillet 1948, le Général de Gaulle vient en personne à La Rochelle pour inaugurer une stèle érigée en l'honneur de Léonce Vieljeux sur la façade de l'hôtel de ville. Depuis, chaque année, se tient devant ce mémorial une cérémonie à la date anniversaire de son exécution.

Né en terre ardéchoise en 1865, Léonce Vieljeux descend d'une famille huguenote. D'abord

militaire, il se lance ensuite dans le négoce et l'armement maritime à la faveur de son mariage avec Hélène, la fille de l'armateur rochelais Franck Delmas. Mobilisé en 1914, il est blessé grièvement en Argonne et récompensé pour son courage. La paix revenue, il se consacre à son entreprise et à sa ville.

Conseiller municipal dès 1912, il devient maire de La Rochelle en 1930 et le restera jusqu'à sa destitution par les Allemands en 1940. Agent du réseau de résistance Alliance, il est arrêté en 1944 et fusillé.

Ce livret rend hommage à un homme exigeant, doté d'un sens aigu du devoir et de l'honneur, ayant œuvré pour le bien public.

LÉONCE VIELJEUX L'HOMME

Le 12 avril 1865, Léonce Vieljeux naît aux Vans à une trentaine de kilomètres de Privas, en Ardèche.

Son père, ingénieur des Ponts et Chaussées, descend d'une famille huguenote qui a fui en 1770 le hameau de Vieljeux près de Barre-des-Cevennes en Lozère à la suite des persécutions religieuses.

A 21 ans, il rentre à Saint-Cyr.

A 26 ans, il épouse Hélène Delmas fille d'armateur de la société Delmas ; le couple s'installe au 36 rue Réaumur à La Rochelle. De cette union naissent 3 enfants, Pierre, Christian et Madeleine. En 1895, il achète le « Logis », une maison située à Nieul-sur-Mer puis en 1902, il entreprend la construction de la belle maison gothique, rue de la Monnaie à La Rochelle.

De son éducation protestante et de son passage à l'armée, il conserve un sens élevé du devoir, une passion pour le bien public et une inflexible droiture de caractère.

Tout à fait conscient de son abord froid, il en dit :

« Je suis de l'espèce des spectateurs qui assistent sans manifester au déroulement d'un scénario mais qui autant que d'autres, en jugent ou en ressentent les beautés ou les tristesses. La vie m'a appris combien il fallait être philosophe, indulgent et résigné. »

« Je n'ai ni le goût ni le temps pour les épanchements mais mon silence ne saurait être pris pour une demi-indifférence. »

Léonce Vieljeux a aussi le sens de l'honneur : alors qu'il est conseiller municipal, il provoque en duel Eugène DECOUT, maire de La Rochelle, lorsque ce dernier lui adresse en plein conseil des insinuations blessantes.

Il remporte le duel à l'épée. L'honneur est sauf.

C'est un homme de principes, de convictions et d'une foi ardente. Il est bon et généreux. Que ce soit en affaires ou en politique, il respecte les hommes.

Chacun dans la rue le salue avec respect. Il rend toujours le salut de son petit chapeau.



Portrait de
Léonce Vieljeux
(collection Jean-
Luc Labour)



Léonce Vieljeux,
sous-lieutenant
au 123^{ème}
Régiment
d'infanterie à
La Rochelle
(collection Jean-
Luc Labour)

LÉONCE VIELJEUX LE SOLDAT

Jeune patriote choqué par la défaite de la France en 1870 et la perte de l'Alsace-Lorraine annexées par l'Empire allemand, il se destine à l'armée.

En 1888, à la sortie de Saint-Cyr, il est promu sous-lieutenant et affecté au 123^e Régiment d'infanterie à La Rochelle.

En 1895, il quitte l'armée.

Le 28 juin 1914, l'assassinat de l'archiduc d'Autriche François Ferdinand à Sarajevo, entraîne le déclenchement de la Première Guerre mondiale.

Le 2 août 1914, Léonce Vieljeux est mobilisé à l'Etat-major de la 92^e division d'infanterie territoriale comme capitaine. Il a 49 ans.

Il est cité à l'ordre de la division :
« Le capitaine Vieljeux a rendu depuis le début de la campagne d'inappréciables services comme officier d'état-major. Toujours prêt à payer de sa personne, ne comptant ni avec la fatigue ni avec le danger et faisant preuve en toute circonstance d'activité, d'énergie, d'une connaissance parfaite du métier et d'une remarquable bravoure. »

Le 7 juillet 1915, il est promu chef de bataillon et sert au 28^e Régiment d'infanterie. Il est blessé en Argonne.

Ses deux fils Pierre et Christian sont également mobilisés.

En 1916, le commandant Vieljeux est muté à la fin de sa convalescence au 111^e Régiment d'infanterie. Son unité combat en Champagne puis en Argonne.

Chaque jour, Vieljeux consigne sur un petit carnet les faits marquants :

« Le 9 septembre 1917, nuit agitée, mouvements de canons et d'autos ininterrompus... Le 17 septembre, pluie encore, combats. Beaucoup lâchent pied et abandonnent leurs armes. Ailleurs, heureusement, beaucoup d'énergie. En certains points, Allemands et Français sont morts ensemble, enchevêtrés... »

En février 1918, au Chemin des Dames, Léonce Vieljeux apprend sa nomination au grade de lieutenant-colonel.

Le 11 novembre 1918, la grande guerre prend fin. Le lieutenant-colonel Vieljeux reçoit la décoration de l'ordre de la Légion d'Honneur au titre de chevalier puis d'officier.

Il retrouve alors les siens à La Rochelle.



1



3



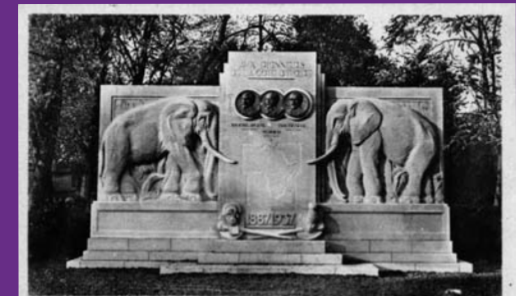
7



2



6



8

1 - Léonce Vieljeux visite les jardins ouvriers de Saint-Eloi, le 4 juin 1939 (Archives municipales)

2 - Le maire Léonce Vieljeux reçoit à l'hôtel de ville l'amiral Darlan, le 9 mai 1936 (Archives municipales)

3 - Portrait de Léonce Vieljeux à la fin de la Première Guerre mondiale (Musées d'art et d'histoire, cl. Julien Chauvet)

4 - Affiche annonçant la venue du Général de Gaulle à La Rochelle le 23 juillet 1948 pour honorer la mémoire de Léonce Vieljeux, mort pour la France (Archives municipales)

5 - Au lendemain de la Libération, la façade de l'hôtel de ville arbore le portrait de Léonce Vieljeux, mai 1945 (cl. Alex Henry, Archives municipales)

6 - Revue de départ pour la guerre du 123ème Régiment d'infanterie sur la place d'Armes (aujourd'hui la place de Verdun), le 5 août 1914 (Archives municipales)

7 - Page de garde de l'ouvrage « La foi coloniale » écrit par Léonce Vieljeux, 1928 (Archives municipales)

8 - Monument aux pionniers de la Côte d'Ivoire réalisé en 1937 (Archives municipales)

9 - Affiche de la Compagnie maritime Delmas-Vieljeux, 1921 (Archives municipales)



4



5



9

LÉONCE VIELJEUX L'ARMATEUR ET NÉGOCIANT



Le navire *Hélène Vieljeux* de la Compagnie Delmas-Vieljeux chargé de bois provenant d'Afrique, 1931 (Archives municipales)

En 1895, lorsqu'il interrompt sa carrière militaire, il prend la charge de consignataire à La Pallice jusqu'à sa mobilisation en 1914.

En 1897, il s'associe avec les trois frères Delmas : Emile, Franck et Julien. En 1891, Léonce Vieljeux épouse Héléne Delmas, la fille de Franck.

La nouvelle société d'armement se nomme « Delmas frères et Vieljeux ». Elle assure le transport de passagers vers les îles de Ré et d'Oléron, gère des bateaux de pêche, commerce avec l'Angleterre, transporte des poteaux de mines en pin des Landes et revient avec du charbon.

La société développe des activités liées à la houille et crée à La Pallice une usine de fabrication de briquettes de charbon.

Après la crise du phylloxera, la société ouvre des lignes maritimes vers l'Afrique du Nord et ramène des vins et des phosphates. A ce moment, pour des raisons humanitaires et économiques, Léonce Vieljeux, se passionne pour l'empire colonial français.

En 1920, après le retrait des trois frères Delmas, Léonce Vieljeux, crée, avec son beau-frère Maurice, la Société française du Cameroun à Douala, la Compagnie Coloniale de la Côte d'Ivoire à Abidjan où il ouvre des plantations de café et de cacao et des chantiers forestiers au Gabon pour l'hévéa et l'okoumé.

Au retour d'un long voyage en Afrique, il écrit «*De La Rochelle au Cameroun*» et «*La Foi coloniale*».

En 1922, la Delmas-Vieljeux crée les chantiers navals à La Pallice.

En 1930, Léonce Vieljeux a 65 ans. Il est vice-président du Comité National des Armateurs de France.

Il est élu maire de La Rochelle. Il cède la gestion des sociétés à ses deux fils Pierre et Christian. Une représentation de la Delmas-Vieljeux est ouverte à Paris.

Léonce Vieljeux visite la foire-exposition sur la place d'Armes (la place de Verdun aujourd'hui), en 1938 (Archives municipales)



Les délégués aux fêtes du 4^e centenaire de Jacques Cartier à Montréal, le 31 août 1934. Au premier plan, Léonce Vieljeux (Archives municipales)

LÉONCE VIELJEUX LE MAIRE

En 1912, Léonce Vieljeux est élu conseiller municipal comme candidat libre. Après plusieurs mandats de conseiller municipal, il est élu maire en 1930, sur la liste républicaine d'Union et de Défense des Intérêts rochellais puis conforté dans ce poste en 1935. La Rochelle compte alors 45 000 habitants.

- › l'agrandissement des locaux scolaires,
- › la création d'un collège technique,
- › l'aménagement de la piscine du Bastion, quartier Saint-Nicolas,
- › l'aménagement de la place de Verdun : construction de la gare des autobus et du syndicat d'initiative,
- › la construction du môle d'escale.

Léonce Vieljeux a une conscience aigüe de l'évolution de la politique en Europe.

Le 18 novembre 1938, à l'occasion de l'inauguration du cimetière militaire de Saint-Eloi, il dit :

« Le peuple de France, dont la force au cours des âges a été l'amour du travail, n'a pas voulu voir qu'au delà du Rhin et au delà des Alpes, on s'armait fiévreusement et que l'on y travaillait jour et nuit ; il a suivi la route glissante du moindre effort et de la facilité. Ces chemins nous ont conduits, il y a un mois, à Munich pour signer une des pages les plus tristes de notre Histoire. Si nous ne les abandonnons pas courageusement, ils conduiront demain nos fils dans les cimetières comme celui que nous inaugurons et ils mèneront aussi au suicide de la France... »

Le 23 juin 1940, le Maire Vieljeux est dans son bureau de l'Hôtel de Ville face à l'ennemi.

Au cours de ses mandatures, il entreprend entre autres :

- › la réfection de l'adduction d'eau,
- › la réfection des égouts,
- › la réfection des abattoirs,
- › l'élargissement de la rue de la Grille,
- › l'aménagement d'une avenue en bord de mer à Port Neuf,
- › le soutien important pour la construction d'« habitations à bon marché »,
- › le développement des emplois municipaux pour les handicapés,
- › la mise en valeur des parcs : la création du parc animalier, des jardins ouvriers, la floraison de la ville,

LÉONCE VIELJEUX LE RESISTANT

Le dimanche 23 juin 1940, vers quatre heures de l'après-midi, un jeune officier allemand accompagné d'un interprète, se présente dans le bureau du Maire et demande de remplacer le drapeau français par celui à croix gammée. Léonce Vieljeux, 75 ans, assis à son bureau, vêtu de son uniforme, lui répond : « Dites à cet officier que je suis, moi, colonel dans l'armée française, que je suis maire d'une grande ville, que mon honneur d'officier et ma dignité m'interdisent de discuter avec un subalterne, même s'il appartient à une armée victorieuse et que je n'exécuterai des ordres que s'ils émanent d'un officier allemand ayant au moins un grade égal au mien. » Dans la soirée, le drapeau nazi flotte sur l'Hôtel de Ville où la Kommandantur est installée tandis que le Maire est relégué dans un petit bureau. Il y vient tous les jours essayant de faire face aux difficultés qu'endure la population et contrecarre autant que faire se peut les demandes allemandes. Après s'être occupé de l'accueil des réfugiés, il veille à l'organisation de la Défense Passive. Il préside le Secours National.

Le 20 septembre 1940, Léonce Vieljeux refuse de faire apposer sur les murs de la ville des affiches anti-anglaises à la suite du bombardement de la flotte française par l'aviation anglaise à Mers El Kébir.

« Le Maire de La Rochelle a l'honneur de faire connaître qu'il ne peut s'intéresser ni prendre part à la pose des affiches dirigées contre l'Angleterre car une pareille obligation n'est pas prévue

dans les clauses de l'armistice. »

Devant ce refus, les Allemands le font démettre de ses fonctions.

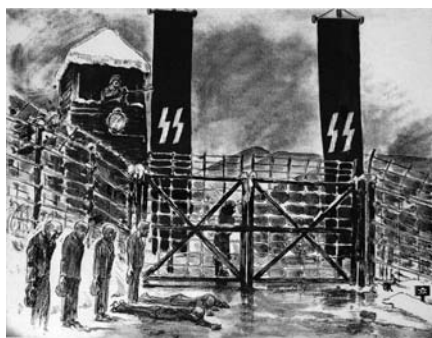
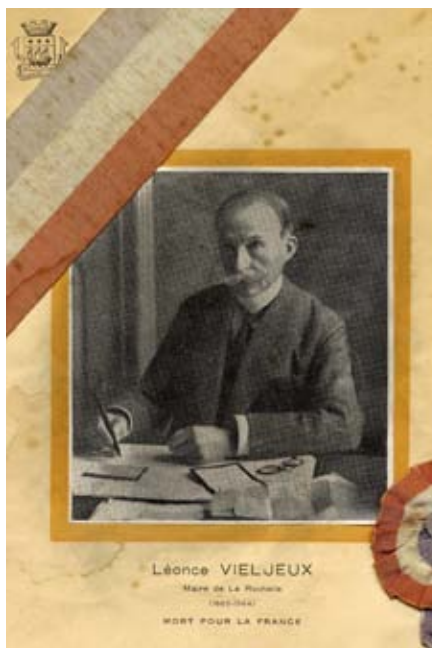
Le 27 septembre 1940, Léonce Vieljeux est démis de ses fonctions de maire de La Rochelle par le préfet à la demande de l'occupant. Il refuse que son conseil se solidarise avec lui et devient le témoin silencieux, la référence, le conseiller que beaucoup consultent.

En mai 1941, refusant de participer à la rédaction d'un journal en français de propagande allemande, il est alors expulsé de La Rochelle le 17 juin et assigné à résidence chez sa fille, Madeleine, au domaine de Brillac près de Jarnac où il se morfond.

Le 2 novembre 1941, la mesure d'expulsion étant levée, il rentre à La Rochelle le 24 du même mois. Il s'occupe activement du Secours National et de la Solidarité Rochelaise. Résister, il faut résister. A plus de soixante dix ans, il résiste en aidant, soutenant, et protégeant.

1942 - 1943 - 1944, la guerre se déroule interminable, l'occupant est toujours là. Les réseaux, les actions se développent, la répression s'intensifie, les arrestations se multiplient ainsi que les disparitions...

Le 14 mars 1944, Léonce Vieljeux, Franck Delmas et Jacques Chapron, ses neveux, ainsi que Joseph Camaret directeur des chantiers Delmas, tous agents du réseau Alliance, sont arrêtés pour fait de résistance. Son petit-fils le pasteur Yann Rouillet et un de ses amis, Etienne Girard, les avaient précédés le 9 mars.



1 - Le maire Léonce Vieljeux à sa table de travail, document édité à La Rochelle le 10 avril 1945, pendant le Sièg, par le Centre d'entraide aux prisonniers de guerre (Archives municipales)

2 - Dessin d'Henri Gayot du Comité d'histoire de la Seconde Guerre mondiale (collection Jean-Luc Labour)

LÉONCE VIELJEUX ET SES COMPAGNONS

MORTS POUR LA FRANCE

Du 14 au 23 mars 1944, Léonce Vieljeux, Joseph Camaret, Franck Delmas et Jacques Chapron sont emprisonnés dans des cellules différentes à l'hôpital psychiatrique de Lafond, transformé par les Allemands en prison.

Le 23 mars 1944, les quatre détenus sont transférés par chemin de fer à la prison de la Pierre Levée à Poitiers, où ils sont encore séparés. Léonce Vieljeux ne sait pas que dans cette même prison sont détenus son petit-fils Yann Rouillet et Etienne Girard. Ils sont interrogés à plusieurs reprises pour être présentés à un tribunal. La Gestapo sait qu'ils ont mis la main sur des membres du réseau Alliance.

Le 28 avril 1944, ils partent en train pour Paris puis rejoignent un convoi partant pour le camp de Schirmeck en Alsace. A La Rochelle, on ignore la destination des prisonniers.

A cette date, le docteur Lacapere, est à l'infirmerie du camp pour soigner des malades. Il aura la vie sauve et témoigne à la libération : « Léonce Vieljeux nous était apparu comme un mince vieillard. Il avait toujours sur les épaules une couverture car le tissu léger de nos costumes de forçat le protégeait mal de la fraîcheur de mai à l'altitude de Schirmeck. Ses yeux bleus surprenaient par leur vivacité et leur éclat étonnant chez un homme de son âge... ».

Léonce Vieljeux a alors 79 ans.

Le 1^{er} septembre 1944, à Schirmeck, vers 20 heures, une camionnette s'arrête devant la baraque numéro 10 et charge 12 prisonniers à destination du camp du Struthof distant d'une vingtaine de kilomètres. Elle revient vers 21 heures et en prend 12 autres.

Les prisonniers pensent qu'il s'agit d'un changement de camp et ceux qui sont restés se préparent en prévision de leur proche départ.

A 23 heures, un camion arrive et charge le reste des occupants de la baraque 10 ; puis dans la nuit, il est revenu pour emmener d'autres prisonniers et des femmes.

Le lendemain matin, alors qu'il est de corvée, l'adjudant-chef Bonnal, un prisonnier d'une autre baraque qui a vu tout ce qui s'est passé pendant la nuit, reçoit d'un SS un paquet de vêtements à désinfecter. Il lui demande :

« Que sont-ils devenus ? Ils ont été nettoyés. On n'en parle plus. Ils ont été tués et brûlés. »

Dans la nuit du 1^{er} au 2 septembre 1944, Léonce Vieljeux est exécuté avec ses compagnons de misère : Joseph Camaret, Franck Delmas, Jacques Chapron, Yann Rouillet, Etienne Girard, avec également le premier groupe arrêté en janvier 1944, Franck Gardes, Louis Gravot, Georges Emonin, le Commandant De La Motte Rouge étant décédé dans son cachot quelques mois auparavant, conséquence des mauvais traitements qu'il avait subi.

L'ordre de Berlin transmis à tous les lieux nazis de détention des membres du réseau national Alliance, émane directement de Hitler qui à défaut d'un procès à grand spectacle, tenait ainsi sa promesse d'éliminer l'Arche de Noé comme le réseau avait été surnommé. Cette nuit du 1^{er} au 2 septembre 1944, plus de 108 membres du réseau Alliance sont exterminés en même temps au camp du Struthof.

Mairie